



Paris, le 27 octobre 2015

COMMUNIQUE

Projet de loi de finances pour 2016

Alors que commence l'examen de la partie « dépenses »(*) du projet de loi de finances 2016 à l'Assemblée Nationale, et dans l'attente des mesures concrètes promises par le Président de la République le 19 octobre dernier pour relancer l'accession à la propriété, Pascale Poirot, Présidente du SNAL, tient à rappeler ses propositions.

Le SNAL a, à plusieurs reprises, attiré l'attention du Gouvernement sur l'aggravation de la crise du logement et en particulier sur la tendance baissière continue depuis 2006 et l'enlèvement inquiétant de la primo-accession. Si la conjoncture s'est très légèrement améliorée, la reprise n'est pas confirmée et des signaux forts doivent être apportés au secteur.

A ce titre, Pascale Poirot se félicite du maintien de l'APL accession dans le budget 2016.

Toutefois elle rappelle la nécessité, afin de mobiliser rapidement du foncier constructible :

- **d'inverser le régime de taxation des plus-values immobilières sur cession de terrain à bâtir, le propriétaire profitant d'un abattement dégressif sur les trois premières années suivant la date à laquelle le terrain devient constructible.**
- **de prévoir une exonération proportionnelle de la taxation sur les plus-values immobilières pour les propriétaires qui vendent à un aménageur, qui lui-même s'engage à faire réaliser des logements sociaux sur l'emprise de son opération.**

En effet, de nombreux logements sociaux sont réalisés dans des opérations d'aménagement (ZAC ou permis d'aménager). Il serait d'autant plus logique d'y favoriser le logement social, qu'il soit construit directement par les bailleurs sociaux ou en VEFA par les promoteurs.

Enfin, le projet de loi de finances prévoit d'élargir le PTZ à l'ancien en zone C (la zone C couvrant environ 80 % du territoire), mais à enveloppe constante. Cette disposition va à l'encontre de la construction neuve, du développement de

l'économie et de l'emploi.

Pascale Poirot rappelle la nécessité de maintenir l'enveloppe budgétaire de la construction neuve du PTZ.

Seules ces mesures pourront, comme l'a souhaité le Président de la République, contribuer à la relance de la primo-accession neuve.

(*) Le logement coute environ 40 milliards au budget de l'Etat et il lui en rapporte 60.

Contact Presse Isabelle Muller 06 73 79 49 34